



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Assistance technique au
développement et à
l'aménagement des espaces
périurbains

de l'Université Paris-Est
Créteil Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Assistance technique au développement et à l'aménagement
des espaces périurbains

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-1Aménagement du territoire et urbanisme

Demande n° S3LP150008859

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'UFR de Lettres, Langues et Science Humaines – Campus France – Créteil.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La Licence professionnelle *Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains* dépend de l'UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université Paris XII et est proposée en formation initiale et en formation continue. Elle vise à former des agents spécialisés dans l'aménagement et l'urbanisme. Les métiers accessibles aux futurs diplômés sont très variés : assistant d'étude, assistant à chef de projet et chef de projet, chargé de mission, technicien territorial, instructeur droit des sols, développeur économique, agent de développement local, chargé de développement rural.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le contenu et la densité des enseignements, la qualité des intervenants, la politique des stages montrent que cette formation est adaptée à l'apprentissage des compétences nécessaires aux métiers de l'aménagement du territoire. Les compétences attendues sont plurielles et relèvent de plusieurs domaines : maîtrise des outils juridiques (urbanisme, aménagement) compétences techniques d'utilisation des outils informatiques (SIG, cartographie...), mais aussi compétences en terme de montage et management de projet. Le programme pédagogique est clair et se décline en deux semestres, le premier consacré aux compétences théoriques et pratiques, le second plus axé sur l'utilisation d'outils de communication, le projet tuteuré de huit semaines puis le stage professionnel de quatre mois. La formation est ouverte à la formation continue et les étudiants dans ce cadre bénéficient d'un aménagement de leur scolarité sur deux ans. Une partie des enseignements est aussi consacrée à la préparation des concours de la fonction publique mais le dossier ne mentionne pas le taux de réussite à ces concours.

Cette licence professionnelle est unique en Ile-de-France et connaît beaucoup de succès auprès des professionnels de la région. Elle bénéficie depuis plusieurs années d'un partenariat avec AUDESO qui permet à la formation de proposer des sujets de réflexion pour les projets tuteurés des étudiants. Peu de données quantitatives et qualitatives sur l'insertion sont reportées et le dossier ne présente principalement que les résultats complets de l'étude réalisée en 2013 pour les diplômés de 2010. Or, cette licence est ouverte depuis 2005. 50 % des effectifs de la promotion 2012 sont en poste. Cette formation conduit très peu d'étudiants à l'exercice de fonctions suite à l'obtention de leur diplôme, ces derniers s'engageant dans une poursuite d'études (50 % des diplômés de 2013 et 75 % pour ceux de 2010). Cela peut s'expliquer par la conjoncture économique actuelle mais aussi pour deux autres raisons : la faiblesse du réseau de professionnels de la formation qui se limite à la Région Ile-de-France et le positionnement de cette licence professionnelle sur un marché de l'emploi pour lequel de nombreuses formations professionnelles existent en master.

L'équipe de formation est composée pour deux tiers de professionnels et pour un tiers d'enseignants-chercheurs de l'établissement. Un peu moins de 50 % du volume horaire de la formation est assurée par des professionnels mais peu d'informations sont données sur leurs enseignements dispensés. Les professionnels sont très impliqués dans la vie de la formation: ils participent aux jurys, au comité de pilotage qui se réunit deux fois par an, accompagnent les étudiants dans leur recherche de stage. L'équipe est pilotée par le responsable de la formation.

Le dossier est dans l'ensemble clair et synthétique mais il manque parfois d'informations importantes notamment sur le contenu des enseignements dispensés par les professionnels, les effectifs et la nature des postes occupés par les diplômés.

- Points forts :

- Une formation reconnue par les professionnels de la Région Ile-de-France.
- Une offre de formation de qualité.
- Une partie des enseignements consacrée à la préparation des concours de la fonction publique.

- Points faibles :

- Une faible insertion professionnelle.
- Une licence professionnelle mal positionnée qui se place sur un marché de l'emploi pour lequel de nombreuses formations professionnelles existent en master.
- L'enquête sur le devenir des étudiants n'est pas assez précise ; elle n'informe pas sur la nature des postes occupés.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour améliorer l'insertion professionnelle, la formation pourrait chercher à agrandir son réseau professionnel et à mieux suivre le devenir des étudiants diplômés. Ceci permettrait de mieux adapter l'offre de formation au marché du travail dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme pour des diplômés au niveau Bac+3. Dans ce cadre, des renseignements sur la réussite aux concours de la fonction publique territoriale seraient également très utiles.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des spécialités de Licence Professionnelle.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les spécialités de Licence Professionnelle ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Spécialités :

- Assistance technique au développement et à l'aménagement des espaces périurbains
- Communication des associations et des collectivités
- Coordination et développement de projets pour les territoires

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Spécialités :

- Sécurité des aliments-Assurance qualité
- Administration des systèmes et réseaux
- Base de données, internet et sécurité
- Chargé d'affaires en contrôle électrique
- Chargé d'affaires en contrôle des bâtiments
- Chimie-Analyse et contrôle des matières premières et des produits formulés
- Chimie-Matériaux: traitement des métaux et alliages
- Commercialisation des produits et des services industriels (CPSI)
- Développement du médicament : santé humaine
- Intégration des systèmes voix/données (ISVD)
- Maintenance nucléaire
- Métrologie-Qualité
- Réseaux sans fil et sécurité
- Systèmes automatisés et réseaux industriels
- Systèmes embarqués, systèmes mécatroniques et éco-conception
- Techniques avancées en maintenance

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Spécialités :

- Assistant ressources humaines
- Conseiller-Gestionnaire de clientèle
- Entreprenariat
- Gestion éco-patrimoniale de l'immeuble
- Import-export échanges internationaux
- Management du point de vente
- Management et gestion de rayon-DISTRISUP
- Métiers de la comptabilité et de la gestion: Contrôle de gestion
- Montage et gestion du logement locatif social
- Responsable d'exploitation
- Secteur associatif
- Technicien paie et administration du personnel

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTER

